

Site de l'ancienne usine Difco La Ville de Magog demande au propriétaire de rapidement protéger trois bâtiments

Magog, le 21 novembre 2023 – Lors de la séance du conseil municipal du lundi 20 novembre, les élus de la Ville de Magog ont adopté une résolution pour s'assurer que le propriétaire du site de l'ancienne usine Difco débute des travaux afin que le patrimoine bâti de certains bâtiments soit protégé rapidement et que ces derniers soient réhabilités. Plus précisément, les élus ont entamé les démarches relatives aux avis de détérioration prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à la réglementation municipale pour que cesse la détérioration des immeubles 3A, 5A et 10 situés au 160, rue Principale Est. Un plan permettant de visualiser les immeubles concernés est disponible en [clicquant ici](#).

Des échanges ont eu lieu entre les professionnels en urbanisme de la Ville et ceux représentant le propriétaire. Un projet préliminaire de redéveloppement a aussi été déposé récemment. Les prochaines étapes consisteront à analyser la faisabilité du projet présenté. Des discussions doivent également avoir lieu afin que le propriétaire intervienne rapidement en mettant en place des mesures de protection pour les bâtiments ciblés.

« Il s'agit d'un geste fort prouvant que nous souhaitons que les choses continuent d'avancer dans ce dossier », affirme la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier. « Avec les plans qui nous ont été déposés, nous sommes optimistes. Nous tenons toutefois à prendre les moyens légaux qui s'offrent à nous pour nous assurer que des travaux importants de réfection, de réparation et d'entretien soient entrepris par le propriétaire sans plus de délai. La réhabilitation de ce site où a pris naissance notre ville est importante pour nous et pour toute la communauté de Magog. »

Les bâtiments 3A, 5A et 10 sont les moins détériorés du site et peuvent encore être réhabilités. Ils sont identifiés comme des bâtiments d'intérêt faisant partie du complexe d'origine de 1883 dans l'Inventaire patrimonial des bâtiments d'intérêt de la Ville de Magog révisé en 2023. Il importe que ces derniers soient conservés et restaurés pour assurer la mise en valeur tant attendue du site qui témoigne de l'histoire industrielle de la Ville à la fin du 19^e siècle.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

